

Comment céder son entreprise à ses salariés

Goven — Depuis un an, les Vallons solidaires mènent une action de promotion des Scop (Société coopérative et participative), auprès des dirigeants de PME qui souhaitent céder leur entreprise.

L'idée

« Nous travaillons avec la communauté de communes Bretagne Porte de Loire, l'Union régionale des Scop de l'Ouest et la Chambre de commerce et d'industrie d'Ille-et-Vilaine pour proposer aux dirigeants qui souhaitent vendre leur entreprise d'étudier la solution Scop. Elle permet de transmettre leur affaire à leurs salariés », explique Céline Rocheron, sa responsable.

Vallons solidaires (développement de l'économie sociale et solidaire du pays des Vallons de Vilaine) est l'initiateur, avec l'Urscoop (Union régionale des Scop de l'Ouest), de cette action de sensibilisation tournée vers les dirigeants des PMI et PME du sud de l'Ille-et-Vilaine, souhaitant céder leur entreprise.

« Pérenniser les emplois »

« Cette solution permet de pérenniser les emplois dans des sociétés qui se portent généralement bien, mais que le patron souhaite quitter, souvent pour une question d'âge, ajoute Stéphanie Courteille, de Bretagne Porte de Loire communauté. Les salariés volontaires deviennent ainsi les repreneurs de l'affaire. Ils investissent une somme d'argent dans l'entreprise qu'ils dirigeront à leur tour. »

Martin Delatte, le délégué de l'Urscoop, précise : « Nous accompa-



Sébastien Renaud (CCI d'Ille-et-Vilaine), Stéphanie Courteille (Bretagne Porte de Loire communauté), Martin Delatte (Union régionale des Scop de l'Ouest), Céline Rocheron (Vallons solidaires).

gnons, tout au long du processus, qui peut durer de neuf à douze mois, le dirigeant intéressé, ainsi que ses salariés volontaires pour la reprise, associés le plus tôt possible au projet. Chacun reçoit toutes les informations utiles à sa bonne prise de décision. »

« Nous coopérons avec tous les acteurs impliqués dans la dé-

marche, notamment au niveau de la fixation de la valeur de l'entreprise, aidons à la recherche de compromis et expliquons les modalités financières, décisionnaires et de gestion, associées au projet », détaille Sébastien Renaud, de la CCI.

Contacts : Céline Rocheron, tél. 07 61 20 87 01, pole@

vallons-solidaires.fr ; Stéphanie Courteille, tél. 02 99 43 08 50, poleame-nagement@bretagneportede-loire.fr ; Martin Delatte, tél. 02 99 35 19 00, mdelatte@scop.coop ; www.les-scop-ouest.coop ; Sébastien Renaud, tél. 02 99 71 61 72, srenaud@ille-et-vilaine.cci.fr

La Chapelle-Bouëxic

Avoir les infos de la commune dans la poche



Panneau Pocket, l'application pour informer les Chapellois, est présentée par Linda Le Lay et le maire, Roger Morazin.

« Grâce à une application sur smartphone, la Ville propose aux habitants de disposer de l'ensemble des informations municipales », explique Linda Le Lay, de l'espace multimédia, qui gèrera les informations de ce nouveau service.

Panneau Pocket est téléchargeable sur Google Play ou App Store. L'utilisateur recevra les notifications instantanées, comme des annonces de manifestations, les dates des événements sportifs ou associatifs, celles des conseils municipaux... Mais aussi des messages de prévention, d'informations pratiques ou d'alerte à la population, par exemple en cas d'intempéries ou d'accident.

« L'utilisateur n'a rien à payer. Le service est gratuit et illimité pour tous, sans exception, tout comme

l'application. La municipalité supportera les 130 € annuels de ce service », insiste Roger Morazin, le maire.

Ce dernier confirme que, prochainement, « le panneau d'information électronique, situé devant la mairie, sera démonté. Il était devenu « obsolète, non exemplaire en coût d'énergie et très peu visible ».

Un avis partagé par les habitants, à l'image de Michel, un Chapellois de longue date, qui n'avait « jamais remarqué la présence de ce panneau d'information, pour la bonne raison qu'il ne se déplace à la mairie que les jours d'élections ».

Baulon, la commune voisine, est déjà depuis quelque temps, abonnée à ce service de communication.

Val-d'Anast

Les hommes et les chevaux bravent la fraîcheur



Les températures basses n'ont pas empêché le bon déroulement de la deuxième journée du meeting 2018, à l'hippodrome des Bruyères, dimanche. L'entraîneur Christophe Gallier s'est adjugé les deux épreuves au trot pour jeunes chevaux. Prochaine réunion au trot, dimanche 1^{er} avril (PMU).

Goven

Élections municipales

Ça y est, on connaît la date des élections municipales. Les électeurs sont convoqués dimanche 8 avril, dans les bureaux de votes, de 8 h à 18 h. Le second tour se déroulera dimanche 15 avril, s'il est nécessaire. Les candidats doivent se présenter sur des listes complètes de 27 personnes. Les déclarations de candidatures devront être déposées à la sous-préfecture de Redon, place du Général-de-Gaulle. Pour le premier tour, du lundi 19 mars au jeudi 22 mars. Pour le second tour, du lundi 9 avril au mardi 10 avril. Il est conseillé de prendre rendez-vous au préalable au 02 99 71 53 12.

Goven

Pour paraître dans le journal Ouest-France

Pour faire paraître gratuitement une annonce de manifestation, de réunion ou de permanence ou tout autre rendez-vous, dans le journal Ouest-

France, connectez-vous sur www.infocale.fr, saisissez votre information ainsi que la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître dans le journal.

Bovel

Compteurs Linky : 20 000 € pour aller en appel

Lors du conseil municipal, José Mercier, maire, a annoncé, qu'à ce jour, l'Association anti Linky, Gazpar, Aquarius de Bretagne (Aalga Bretagne), association anti Linky, a recueilli environ 20 000 € dans toute la France en soutien à l'action en justice entamée par la commune contre Enedis et l'État.

« Cet argent servira pour la procédure d'appel du jugement du tribunal administratif, après la décision de la commune de maintenir la délibération s'opposant au déploiement des compteurs Linky », a indi-

qué le maire, vendredi.

« 1 000 € ont été adressés par la Coopérative d'Europe Écologie les Verts pour soutenir l'action de Bovet, ainsi que 500 € envoyés par l'association Robin des Toits. Une commune du Rhône, Saint Bel, ainsi qu'une commune de la Drôme, Barnave, ont également soutenu financièrement Bovet. »

Le conseil a décidé, en partenariat avec Aalga Bretagne, de mettre gracieusement des chambres à disposition des personnes électros hypersensibles.

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur :
www.infocale.fr

Bain-de-Bretagne

UFC Que choisir, Union fédérale des consommateurs
Permanence.

Judi 1^{er} mars, 14 h à 16 h 30, mairie. Contact : 02 99 85 94 23, <http://rennes.ufcquechoisir.fr>

Bain de Bretagne : concours de belote

Concours organisé par la section ACPG-CATM de Bain de Bretagne. Un lot à chaque participant.

Judi 1^{er} mars, 13 h 30, Salle Henri Ducker. Tarif : Engagement 10 € par équipe.

Association des accidentés de la vie du pays de Bain-de-Bretagne (Fnath)

Assemblée générale. En présence de Maurice Gélén, la juriste Me Courtois, du maire, du conseiller départemental M. Mellet. En clôture, décoration de 3 adhérents. À 13 h, repas au restaurant la Croix verte à Bain.
Samedi 3 mars, 11 h, salle de la mairie, place de l'Église, Guipry-Messac. Contact et réservation : 06 89 25 00 68, 02 99 43 94 82, gelin.maurice@neuf.fr

Baulon

Ludothèque
Permanence. Les bénévoles peuvent s'inscrire pour 1 heure, par exemple de 16 h 30 à 17 h 30 le mercredi et

de 11 h à 12 h le samedi. Contact : ludothequebaulon@gmail.com.
Mercredi 28 février, 15 h 30 à 17 h 30, centre culturel Édouard-Ganche, 4, rue Philippe.

Médiathèque

Ouverture.
Mercredi 28 février, 10 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 18 h, 4, rue Philippe. Contact : 02 99 85 33 80, mediatheque@baulon.fr, <http://www.mediatheques-est.vhbc.fr>

Club de l'amitié

Concours de belote ouvert à tous les adhérents Gemouv. Ouverture de la salle à 13 h 15. Remise d'un lot de 3 € minimum à chaque joueur. Possibilité de s'inscrire à l'avance.
Vendredi 2 mars, 14 h, salle polyvalente, rue Philippe. Tarif : 5 € par joueur. Contact et réservation : 02 99 85 37 29.

Fête des « classes 8 »

Au programme : messe à 10 h église de Baulon, photo de groupe à 11 h 30 suivi d'un repas, accompagné de différentes activités (palets, moly) à la salle polyvalente. Bal gratuit à 21 h.
Dimanche 1^{er} avril, 10 h à 11 h 30 et 13 h à 2 h, salle polyvalente, 10, rue Philippe. Gratuit. Inscription avant le 25 mars. Contact : 06 19 15 65 74, 06 35 31 22 25.

Bourg-des-Comptes

Coupe d'eau
Suite à des travaux sur le réseau d'eau potable, une coupe aura lieu sur la rue du Presbytère.

Judi 1^{er} mars, 8 h à 12 h.

Session d'ateliers Bébé signes

Les bébés ont tant de choses à dire et peuvent le faire avec leurs mains. Découvrir les signes associés à la parole avec À ta portée, et communiquer avec son bébé avant qu'il ne parle. Atelier sur le thème La journée de bébé, premier sur une session de six. Toutes les dates sur le site.

Vendredi 16 mars, 9 h 30, mairie, ancienne salle d'exposition, 3, rue de la Mairie. Payant. Inscription avant le 14 mars. Contact : 06 68 20 74 95, contact.ataportee@gmail.com, <http://assoataportee.wix.com/ataportee>

Bovel

Vide dressing
45 exposants. Emplacement avec table 5 €, sans table 3 € le m. Accueil des exposants dès 6 h 45. Est accepté tout ce que l'on trouve dans l'armoire, de toute la famille, du plus petit au plus grand (vêtements, chaussures, écharpes et foulards, chapeaux, ainsi que le linge de lit). Gâteaux et crêpes sur place.
Samedi 17 mars, 8 h à 15 h, salle polyvalente, rue de l'école. Gratuit. Contact et réservation : 02 23 41 61 54, ape.de.bovel@gmail.com

Chanteloup

Randonnée pédestre
Organisée par Marche avec les loups. Départ à 13 h 30 pour Servon-sur-Vilaine la boucle du gué à allure modérée.
Judi 1^{er} mars, 13 h 15, salle multifonctions. Tarif : adhésion

annuelle 18 € (de septembre à juin), 2 € à la journée. Contact : 02 99 44 03 74.

Guignen

Classes 8, réservations jusqu'au 15 mars

La journée des classes 8 aura lieu dimanche 1^{er} avril. Le programme : à 11 h 15, messe ; à 12 h, gerbe au monument aux morts ; à 12 h 30, photo sur le parking de la mairie ; à 13 h, vin d'honneur salle des Grands-Chênes ; à 13 h 30, repas (35 € pour les adultes et 10 € pour les enfants), préparé par la boucherie Robert, de Lohéac. Le soir, un buffet est prévu à 15 € pour les adultes et 10 € pour les enfants. Réservations jusqu'au 15 mars, dans les boulangeries Gicquel et Prévotat, et au bar La Ritournelle.

Goven

Médiathèque
Ouverture.
Mercredi 28 février, 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h 30, médiathèque la Parenthèse, 18, passage de la Levrais. Contact : 02 99 42 18 60, laparenthese@goven.fr, <http://www.bibliothequesdesvallons.fr/>

Atelier Pixel Art

Réalisations en post-it sur les vitres de la médiathèque à partir de modèles de la nature. À partir de 9 ans.
Mercredi 28 février, 15 h à 16 h 30, médiathèque la Parenthèse, 18, passage de la Levrais. Gratuit. Contact et réservation : 02 99 42 18 60,

laparenthese@goven.fr, <http://www.bibliothequesdesvallons.fr/>

Club du Bon Accueil : prochain rencontre

Paiement du second acompte pour la sortie Chamonix. 186 € par personne.
Judi 1^{er} mars, 13 h 30, salle des Lavandières.

Guichen

Médiathèque
Mercredi 28 février, 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h 30, espace Galatée, rue du Commandant-Charcot. Contact : 02 99 05 38 32, mediatheque@ville-guichenpontrean.fr

Guignen

Médiathèque municipale
Ouverture.
Mercredi 28 février, 10 h à 12 h 30 et 14 h à 19 h, 1, allée du Champorin. Contact : 02 99 92 89 14, mediatheque@guignen.fr

Guipry-Messac

Projet de parc d'attractions Avalonys à Guipry-Messac
L'installation du parc Avalonys constituerait un changement majeur pour la commune. Il convient de bien en peser les enjeux. Pour, contre, sans opinion, vous vous posez des questions, vous voulez vous informer, vous exprimer, alors rendez-vous le 2 mars, à 17 h 30.
Vendredi 2 mars, 17 h 30, Ferme des 5 sens, 4 Le Fresne, 35480 Guipry. Gratuit. Contact : lapucedecormere@gmail.com, <http://lapucedecormere.bzh>

Pancé

Concours de pêche et repas
Lâcher de truites et concours ouvert à tous, accueil des participants dès 7 h 30. Le matin 2 manches de 1 h 30 avec changement de poste. Après-midi pêche détente. Midi repas sous chapiteau sur site ; menu 12 € : tripes à la mode de Caen ou grillade pommes vapeur. Réservation obligatoire avant le 17
Lundi 2 avril, 7 h 30, Étang de la Poinçonnaire (Pêche). Tarifs : 9 €, réduit 4 €. Inscription avant le 17 mars. Contact : 06 24 64 21 10.

Saulnières

Atelier origami
Création de motifs en papier : maison, poisson, grue, cheval, boîte étoile... Ces créations pourront égayer vos étages, être suspendues avec un mobile, portées en bijoux, ou même servir de moules à muffins originaux. Papiers fournis. À partir de 8 ans.
Mercredi 7 mars, 10 h 30 à 12 h, Bibliothèque «Des livres et nous», 31, rue Saint-Martin. Gratuit. Contact et réservation : bibliotheque@saulnieres35.fr

Tresboeuf

Fête des «classes 8»
Au programme : messe à 11 h, photo et repas à la salle de Lalleu. Renseignements auprès de la mairie.
Dimanche 1^{er} avril, bourg. Inscription avant le 19 mars.